



Avant de s'adresser par visioconférence, le 16 décembre, à l'ensemble des proviseurs de lycée professionnel, Luc Ferry a rencontré à Talence les acteurs de l'enseignement professionnel en Gironde.

Parmi les priorités de l'action académique figure la rénovation de l'orientation. Celle-ci passe notamment par la valorisation de la voie professionnelle, dont le ministre a fait l'un de ses objectifs. Dans l'académie de Bordeaux, il me semble que les efforts doivent porter dans cinq directions.

1 – Améliorer la connaissance de la voie professionnelle au collège : je souhaite que, dans chaque zone d'animation pédagogique, les professeurs de collège soient invités à visiter avant mars un lycée professionnel et que les délégués de classe puissent les y accompagner. De même, des dispositifs de connaissance des métiers pourront être proposés à des élèves de collège voulant découvrir un ou plusieurs métiers.

2 – Accroître le nombre d'élèves inscrits en troisième préparatoire à la voie professionnelle (3^e PVP) à la prochaine rentrée. Ces élèves ont alors un parcours qui leur donne tout à la fois un enseignement général de qualité et une préparation à l'intégration professionnelle, par la découverte des formations et des métiers. D'ores et déjà 74 classes accueillent, avec un réel succès auprès des jeunes et des familles, 1543 élèves.

3 – Développer les lycées des métiers, où l'enseignement, principalement organisé autour des métiers d'une même branche, assure la préparation aux différents diplômes professionnels et technologiques, du CAP au BTS. Ces lycées doivent montrer leur vocation à offrir plusieurs modes de formation : formation initiale, formation en apprentissage, formation continue, validation des acquis de l'expérience. Cette politique nécessite la capacité – à laquelle j'appelle tous les responsables – de transformer les filières qui ne marchent plus en des filières cohérentes, favorisant les meilleures chances d'intégration professionnelle des élèves.

4 – Permettre aux élèves des lycées professionnels qui le souhaitent et qui en ont l'aptitude d'accéder à l'enseignement supérieur : on ne valorisera pas l'enseignement professionnel sans démontrer qu'au-delà de sa vocation à former des jeunes en attente d'une insertion professionnelle rapide, il permet également de poursuivre des études supérieures, en préparant un BTS ou une licence professionnelle.

5 – Encourager la mobilité à l'étranger des bacheliers professionnels qui le souhaitent. L'Agence de développement en Aquitaine des stages transfrontaliers (ADAST) est prête à mobiliser ses moyens en ce sens. Nous avons parallèlement fait un effort pour développer l'enseignement des langues dans les lycées professionnels, où nous avons ouvert 9 sections européennes à la rentrée.

L'académie de Bordeaux s'engage avec détermination dans la valorisation des lycées professionnels. Tous ceux qui voudront y concourir – inspecteurs, chefs d'établissement, chefs de travaux, professeurs, représentants des professions, parents, élèves et anciens élèves – sont les bienvenus.

Patrick GÉRARD

Recteur de l'académie de Bordeaux
Chancelier des universités d'Aquitaine

Sommaire

Les jeunes s'engagent	2
Mieux accueillir les élèves étrangers	2
Sarlat à l'heure de Téhéran	3
Bordeaux : le tram fait ses classes	3
Un métier, un portrait	4
Les professeurs de lycées professionnels	4

Dossier

De l'apprentissage
du goût aux métiers
de la restauration

+ Liste des formations en Aquitaine

Prix littéraires 2002

Douze élèves de l'académie de Bordeaux ont été récompensés le 18 décembre au ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, lors de la remise des Prix littéraires 2002 (prix du roman jeunesse, prix de poésie jeunesse, prix Arthur Rimbaud). Il s'agit de Soraya Chougrani, Réchilina Ranarivelo, Sokaina Zouak, Slimane Smaani, Brahim Baldé et Nurgül Arabaci de l'école Ferdinand Buisson de Mérignac (33); Amar Aboudou, Céline Rambaud, Priscilla Genet, Cyntia Genet et Laura Castro du collège Paul Langevin de Mérignac; et Aurélie Campos du lycée professionnel Marcel Dassault de Mérignac.

Accord Éducation nationale-Citroën

Un protocole d'accord pour l'insertion professionnelle des jeunes a été signé en novembre dernier lors du Salon de l'éducation à Paris. Il prévoit que 1800 jeunes, préparant un bac professionnel de maintenance automobile, seront recrutés et formés par le réseau des réparateurs agréés de Citroën au cours des quatre prochaines années. Ils bénéficieront à ce titre de huit semaines de perfectionnement, réparties sur les deux années de formation, à l'issue desquelles ils se verront attribuer un label « Technicien junior Citroën ».

À l'école de Così



L'Opéra national de Bordeaux s'est déplacé à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques) les 28 et 29 novembre, pour présenter « L'École de Così », d'après l'opéra de Mozart *Così fan tutte*. Dans le cadre du partenariat entre le rectorat et l'Opéra de Bordeaux (défini par une convention d'objectifs signée par la DRAC Aquitaine, le rectorat, le Conseil régional d'Aquitaine, la ville de Bordeaux et l'Opéra de Bordeaux), les enseignants des collèges et lycées d'Oloron ont été invités à répondre à cette offre culturelle. Les élèves ont rencontré les artistes et les techniciens du spectacle lors d'échanges préparés et programmés dans le temps scolaire. Environ 180 collégiens et lycéens, ainsi que 40 élèves de CM2 ont également pu assister aux spectacles en soirée.

Contacts : action-culturelle@ac-bordeaux.fr

INFOSUP



Des journées pour s'informer sur les poursuites d'études après le bac : universités, STS, IUT, classes préparatoires, écoles spécialisées...

En Dordogne : parc des Expositions de Périgueux le 23 janvier 2003

En Gironde : université Bordeaux 1 (Campus de Talence) le 28 janvier

Dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques : université de Pau et des Pays de l'Adour le 30 janvier

Dans le Lot-et-Garonne : Campus Michel-Serres (DUSA) à Agen le 21 janvier.

Site Infosup

http://web2.ac-toulouse.fr/infosup/

Les jeunes s'engagent

« Envie d'agir » : une réponse à la jeunesse et à son désir d'engagement

Aujourd'hui comme hier, l'engagement reste un vecteur majeur d'estime de soi et d'intégration sociale dans l'espace public. Fort de ce constat, Luc Ferry, ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, a choisi d'inviter les jeunes à s'engager dans des domaines aussi divers que la citoyenneté, la culture, le sport, l'environnement, l'économie, l'humanitaire ou la solidarité. Baptisée « Envie d'agir » et lancée début 2003, cette campagne nationale constitue une réponse au désir d'engagement des jeunes. Elle sera constituée d'un livret, d'un site et de journées de l'engagement. Point fort de l'opération, un guide des engagements sera distribué gratuitement à 1 000 000 exemplaires, en mars 2003, dans tous les établissements scolaires et universitaires de France, dans les points d'information jeunesse et les missions sociales d'insertion. Il servira de référent pour accompagner cette démarche, valorisant les actions de la jeune génération, afin de les aider à se lancer dans l'aventure et à passer à l'action. Destiné aux jeunes de 11 à 28 ans, ce guide se décline en deux parties. La première, « Envie d'agir » propose une série de 37 idées d'engagements. La seconde définit des mots clés de l'engagement, tels que « junior association »,



« bénévole », ou encore « commerce équitable ». Elle est enrichie d'un carnet d'adresses et indique quels types de reconnaissances on peut obtenir des pouvoirs publics, des médias, des entreprises, du monde scolaire et universitaire.

D'ores et déjà, une page ouverte sur le site du ministère* permet aux visiteurs de découvrir, d'échanger et

de recevoir des informations sur l'intégralité de cette opération. En outre, un site Internet viendra compléter le guide. Lorsqu'il ouvrira début mars, il devrait déjà comporter plus de 100 000 projets. De mois en mois, d'autres propositions viendront augmenter le nombre des activités offertes. Enfin, une journée de l'engagement sera organisée en 2003 dans tous les établissements scolaires, universitaires ou d'apprentissage. À suivre donc, pour encourager les jeunes à participer activement à la vie de la « cité » et à s'investir, individuellement ou collectivement, dans des actions citoyennes.

* Mél : engagement@education.gouv.fr

Le site de l'engagement :

www.education.gouv.fr/enviedagir

Le guide de l'engagement (éditions le Guide du routard et SCEREN-CNDP), vendu en mars 2003 en librairie et en kiosque au prix de 3€

Mieux accueillir les élèves étrangers

Favoriser l'intégration des élèves nouvellement arrivés en France (que l'on appelle en général « primo-arrivants ») et des enfants du voyage, à et par l'école : c'est la mission des centres pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (CASNAV), qui remplacent depuis avril 2002 les CEFISEM (centres de formation et d'information pour la scolarisation des enfants de migrants). De l'organisation de l'accueil à l'intégration pleine et entière des élèves dans les classes ordinaires, les personnels des CASNAV apportent une aide déterminante aux équipes pédagogiques. Ils constituent également une instance de médiation et de coopération avec les familles et les partenaires de l'éducation nationale. Par des conseils aux équipes enseignantes dans les écoles et les établissements, par des actions de formation, par la diffusion de documents pédagogiques ou autres ressources, ils facilitent la prise en charge

des élèves. Pour cette raison, la maîtrise de la langue française et des apprentissages demeure leur principal champ d'intervention.

Nombreux sont les témoignages d'anciens « nouveaux arrivants » qui disent leur gratitude vis-à-vis de l'école : c'est par exemple le cas de l'écrivain Azouz Beggag, auteur du beau livre *Le Gône du Chaaba*, ou du sociologue Edgar Morin. Par l'accès à la maîtrise de la langue nationale, par la connaissance de la culture et des institutions de notre pays, par la reconnaissance des valeurs qui fondent le vivre ensemble et enfin par l'accès à une qualification, gage d'insertion, les CASNAV apportent une contribution essentielle à la mission qui incombe à l'école, lieu déterminant de l'intégration sociale.

CASNAV

77, avenue Charles-Martin, Bordeaux

Tél : 05 56 11 55 80

Sarlat à l'heure de Téhéran



© Festival international du film de Sarlat

Le Festival international du film de Sarlat a accueilli du 5 au 9 novembre dernier le célèbre cinéaste iranien Abbas Kiarostami. L'un de ses derniers films, *Le Vent nous emportera*, est inscrit au programme de baccalauréat des enseignements cinéma et audiovisuel. Venu de toute la France, quelque 750 lycéens ont pu voir l'ensemble de ses films et assister à une conférence de celui qui, aujourd'hui, réinvente le cinéma dans le contexte particulier de l'Iran.

Au-delà des rencontres habituelles, Abbas Kiarostami a tenu à apporter sa propre pierre à la formation des élèves. Il s'est livré à un exercice critique des films réalisés par les lycéens et a tourné, avec quelques-uns d'entre eux, en deux jours, un court métrage qui a été présenté lors

de la cérémonie de clôture du festival, à la grande satisfaction de tous.

Du côté des primaires, même engouement pour la nouvelle culture iranienne. Encadrés par Abbâs Moayeri, un peintre iranien spécialisé dans les miniatures, de jeunes élèves de cycle II (8 à 10 ans) de la région ont travaillé sur le thème « En sortant de l'école ». D'autres avaient, depuis la rentrée, écrit avec l'aide de leurs professeurs un petit conte sur le thème « La Maison de mon ami », un film de Kiarostami. Durant le Festival, encadré par des professionnels, ces jeunes élèves ont élaboré un story board ou une séquence sur le conte, à partir duquel chaque classe a projeté artistique et culturel réalisera une vidéo.

Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a par ailleurs annoncé en présence de Patrick Gérard, recteur de l'académie de Bordeaux, la conclusion d'une convention entre le ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche et le Festival international de Sarlat. Signé le 22 novembre lors du Salon de l'Éducation à Paris, cet accord conforte le festival dans sa mission d'éducation au cinéma et propose de l'associer à la formation initiale des enseignants.

Contact : Bernard Landier,
délégation académique à l'action culturelle
Tél : 05 57 57 35 90
Mél : action-culturelle@ac-bordeaux.fr

Bordeaux : le tram fait ses classes

Afin de sensibiliser les plus jeunes au futur tramway bordelais, la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a engagé une démarche ludique auprès des enfants.

Impossible de l'ignorer : le chantier du futur tramway bordelais attise décidément les foudres des parents, qu'ils soient conducteurs, cyclistes ou piétons. Pourtant, de leur côté, les enfants ont des raisons de se réjouir. Car la CUB, appuyée par l'association « les Petits débrouillards » a eu cette idée simple mais efficace : profiter du chantier pour intéresser les enfants au tram.

À la rentrée 2001, les dix-neuf classes de CM1 et CM2 (plus de 450 élèves au total) qui participaient au projet ont ainsi fait du tramway un terrain de découvertes scientifiques et un véritable thème de réflexion. Ils ont également mis en œuvre des réalisations originales (journaux, maquettes, plans...) sur des thèmes aussi variés que l'alimentation électrique, le rôle des rails, les équipements, la construction des ouvrages d'art, la gestion de la circulation, etc.

Reconduite pour l'année 2002-2003, l'opération « Tram'minots » permet désormais aux élèves de 20 nouvelles classes de l'agglomération de déve-

lopper leur curiosité en suivant le chantier pas à pas et de mieux comprendre leur environnement urbain. Histoire de bien prendre le « tram » en marche !

Association les Petits Débrouillards d'Aquitaine
Centre social et culturel Saint-Pierre
4, rue du Mulet
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 52 30 35



Collège : les itinéraires de découverte en ligne

Le Centre régional de documentation pédagogique d'Aquitaine a mis en place sur son site un espace dédié aux collèves. Il comporte notamment des fiches détaillées des très nombreux itinéraires de découverte mis en œuvre dans les établissements de l'académie de Bordeaux. Une mine d'idées pour les enseignants et leurs élèves.
<http://crdp.ac-bordeaux.fr/college/itineraires>

Devenir aide-soignant

Le lycée professionnel La Morlette à Cenon (33) ouvre prochainement une formation au métier d'aide-soignant. À partir de février 2003, 25 élèves (diplômés du BEP carrières sanitaires et sociales ou du BEPA services aux personnes, et sélectionnés sur entretien) pourront bénéficier de cette formation en alternance, constituée de 18 semaines de cours et 27 semaines en milieu professionnel. La formation sera validée en janvier 2004 par un diplôme professionnel d'aide-soignant. À savoir : le lycée dispose d'un internat.

Renseignements : 05 57 80 37 00

Pôle universitaire de Bordeaux

Le Pôle universitaire a un nouveau président : Frédéric Dutheil, président de l'université Michel-de-Montaigne Bordeaux 3, a été élu à l'unanimité. Il succède à cette fonction à Régis Ritz, qui présidait le Pôle depuis sa création en 1997.



Concours « Créons ensemble » Édition 2001-2002

Du 25 au 31 octobre 2002, les lauréats du concours « Créons ensemble » ont réalisé un voyage de découverte économique, culturelle et touristique à Saragosse, organisé par le rectorat de Bordeaux, en partenariat avec le conseil régional d'Aquitaine. Les élèves et les enseignants accompagnateurs sont ravis de leur visite au sein d'entreprises espagnoles.

CROUS : du neuf à Périgueux

Le 8 novembre dernier, Jacques Soulas, directeur du CNOUS, Jean-Pierre Gainand, directeur du CROUS de Bordeaux et Simone Christin, inspectrice d'académie de la Dordogne, ont inauguré en présence de Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement professionnel, et de Patrick Gérard, recteur de l'académie, la nouvelle résidence universitaire de l'antenne de Périgueux. Ce sont 23 logements nouveaux qui ont pu être proposés aux étudiants, pour un coût total de 824 516 €.



CROUS de Bordeaux
18, rue du Hamel
33800 Bordeaux
Tél : 05 56 33 92 00

Un métier, un portrait

Enrique RANZ

Professeur au lycée professionnel de Hendaye (64)

Dialogues : Depuis combien de temps enseignez-vous en lycée professionnel ?

C'est la deuxième année que j'enseigne en classe de CAP cuisine au LP d'Hendaye. Auparavant, j'avais enseigné au LP de l'estuaire à Blaye, mais aussi à Vichy (03) et à Chamallière (63).

Comment avez-vous choisi cette discipline ?

J'ai moi-même un BEP cuisine et une mention complémentaire en pâtisserie, c'est donc naturellement que je me suis dirigé vers l'enseignement professionnel.

Qu'est-ce qui rend votre enseignement particulier ?

Durant les cours, les élèves sont en situation réelle puisque l'enseignement se déroule dans une cuisine : c'est donc quelque chose de palpable pour eux. Pour ma part, l'enseignement que je dispense est attractif car l'explication d'un mécanisme peut se démontrer en temps réel.

Quels sont les profils des élèves dans votre classe ?

Pour certains, ce sont des élèves las de l'école pour lesquels des activités plus concrètes sont nécessaires, et pour d'autres, ce sont

des élèves qui « rêvent » de devenir chef dans un restaurant, sachant qu'il existe des débouchés réels dans cette branche d'activité de l'hôtellerie-restauration.

Quelle image les élèves ont-ils de cette branche d'activité ?

Ils sont conscients des horaires décalés par rapport à d'autres métiers. Notamment depuis la mise en place des 35 heures. En parallèle, l'enseignement montre que les métiers de cette branche d'activité sont en train d'évoluer. D'ailleurs, au départ de la formation, les élèves sont informés et les règles sont posées.

Comment voient-ils leur carrière : employé ou chef d'entreprise ?

La plupart des élèves souhaite devenir gérant ou bien monter leur propre affaire. Certains d'entre eux savent également qu'ils ont la possibilité d'exercer leur métier sur des bateaux. C'est un moyen pour eux d'allier métier et voyage.

Dans le cadre de votre enseignement, quelles sont vos relations avec l'industrie hôtelière ?

Les élèves ont 16 semaines de stage, ce qui me permet de côtoyer les professionnels de l'industrie hôtelière de manière directe et personnelle : nos relations sont bonnes dans la mesure où il existe une sélection des entreprises d'accueil de nos stagiaires (débouchés d'emplois par exemple).

Comment les élèves vivent-ils leur relation à l'entreprise durant leur cursus scolaire ?

Certains abandonnent au cours du premier stage pour des raisons de rigueur et de discipline au travail. Pour les autres, cela se passe bien.

Qu'est-ce qui fait le charme d'être enseignant en lycée professionnel ?

J'enseigne 5 heures les travaux pratiques à mes élèves, ce qui permet d'installer un dialogue entre nous. Même si je dois respecter mon programme, mon enseignement est concret et palpable. Il permet d'ouvrir le débat sur des sujets plus larges que ceux de la cuisine. Récemment, j'ai fait un cours sur les algues, et peu de temps après, au cours d'une sortie pédagogique et en longeant le bord de mer,



certaines élèves ont demandé d'autres explications sur les algues.

À votre avis, que faut-il entreprendre pour valoriser l'enseignement professionnel ?

Que faites-vous à votre niveau ?

Il existe un fossé entre la dernière année de collège et la première année de lycée par manque d'information au moment de l'orientation. Le LP d'Hendaye ouvre chaque année ses portes aux élèves de troisième : cela permet de mettre les futurs élèves en confiance. Par ailleurs, la plupart des établissements du département participe au Forum des Métiers à Bayonne pour faire connaître leurs formations. ■

Le point sur ... les professeurs de lycées professionnels (PLP)

L'académie de Bordeaux comptabilise 3 230 professeurs de lycées professionnels : 349 pour la Dordogne, 1393 pour la Gironde, 422 pour les Landes, 349 pour le Lot-et-Garonne, et 717 pour les Pyrénées-Atlantiques. Les PLP sont répartis par discipline : par exemple, comptabilité et bureau-tique, génie mécanique, hôtellerie-restauration ou bien encore plâtrerie, ébénisterie, etc ...

Les PLP sont recrutés par voie de concours externe et interne. Il existe également le concours réservé et l'examen professionnel, depuis la mise en place de la loi Sapin, afin de titulariser les contractuels.

Dialogues

Directeur de la publication **Patrick Gérard**,
recteur de l'académie de Bordeaux

Conception **Service communication**
Coordination **Marianne Baudouin**
Conception graphique **Daniel Dandreaux**
Impression **BIM impression, Bordeaux**

Ont participé à ce numéro :
Evelyne Bru, Christine Clauzel, Clothilde Grard, Bernard Landier, Magali Martin-Blasco, Alexandre Péraud, Jean-Marie Planes

Dossier « Filières de l'hôtellerie », coordonné par
Claude Picard : Dominique Ardiller, Bernard Delmas, Christian Richebon

Avec le concours du **CRDP d'Aquitaine**

Numéro ISSN et dépôt légal en cours

**Ce journal est le vôtre. Vous pouvez adresser vos informations et vos remarques à :
ce.communication@ac-bordeaux.fr**